

Bulletin de la vulgarisation en milieu rural

e-agril

La durabilité sous différents angles

L'humus, clé de la fertilité des sols 4

La mesure du potentiel redox :
de l'électricité dans le sol 6

Voyage d'étude « Fonctionnement des
institutions suisses et de l'UE » 8



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Métabolites non pertinents dans les eaux souterraines : un risque à ne pas sous-estimer

Bruno Arnold, AGRIDEA



En raison de l'initiative pour une eau potable propre, le débat public se focalise sur les résidus de produits phytosanitaires dans les eaux souterraines. Au lieu d'attendre l'intervention du législateur, l'agriculture devrait prendre les devants.

Le législateur classe les résidus de produits phytosanitaires en deux catégories – métabolites pertinents et métabolites non pertinents – en fonction du risque qu'ils représentent pour la santé, lequel est déterminé lors de la procédure d'homologation. Les métabolites pertinents dépassent la valeur limite de 0,1 µg/l dans seulement 2 % des captages d'eau potable en Suisse.

Il en va autrement des métabolites non pertinents. On en trouve des concentrations élevées dans environ 20 % des points de prélèvement. Ils représentent par conséquent un risque important. Sur la base de nouvelles découvertes scientifiques, l'OFAG peut déclarer certains produits de dégradation comme toxiques, et donc pertinents, dans le cadre de contrôles ciblés. C'est ce qui s'est passé avec le chlorothalonil pendant l'été 2019. Considéré comme potentiellement cancérigène depuis lors, ce produit a provoqué la fermeture de captages d'eau dans de nombreuses communes. Ce scénario risque de se répéter avec d'autres métabolites et exigera alors des investissements à hauteur de plusieurs millions de francs de la part des distributeurs d'eau. Aux frais de la communauté.

Mieux vaut agir que réagir : l'agriculture ne doit pas attendre que les produits à risque soient interdits. Il lui faut assumer ses responsabilités afin d'éviter le risque de voir son image ternie. Avec l'appui des services de vulgarisation et des exploitations, les branches peuvent réduire de leur propre chef les produits phytosanitaires qui présentent les plus hauts risques. Ces derniers sont listés dans le [classer de fiche technique Grandes cultures](#), chapitre 18.05.9 « Substances à substituer ».

Le recul de 30 % des ventes d'herbicides au cours des dix dernières années est un pas dans la bonne direction. Il montre que les agriculteur-trice-s recourent davantage à des méthodes mécaniques, au sous-semis ou au semis direct pour les engrais verts. Vous trouverez des alternatives aux herbicides dans les fiches techniques Grandes cultures.

Save the Date – Forum Vulg Suisse

La journée annuelle et l'assemblée des délégués auront lieu les 16 et 17 septembre 2020. Cette année, les membres du Forum Vulg Suisse (FVS) auront le plaisir de passer 24 heures dans le canton de Saint-Gall. Ils pourront y découvrir de nombreux aspects de l'agriculture régionale en lien avec l'offre de conseil et de formation du centre agricole cantonal et recevront des informations sur Barto. Les échanges entre cadres des différents services de vulgarisation ainsi que le programme d'activités 2020 du FVS, qui met l'accent sur la promotion de l'innovation, seront au cœur de la rencontre. D'ailleurs, le comité du FVS travaille actuellement en étroite collaboration avec l'OFAG afin de mieux encourager l'innovation sur le terrain.

andreas.ruesch@strickhof.ch

Mieux valoriser les légumes de second choix

La majorité des légumes de la plaine de Magadino se retrouvent sur les étalages des grands distributeurs et sont vendus comme produits de première qualité. Écouler des légumes qui ne correspondent pas tout à fait aux standards s'avère souvent difficile. La plupart terminent en effet au compost ou dans les installations de biogaz. Le projet « Da spreco a risorsa » a pour but de développer des moyens d'accroître leur valeur ajoutée. L'idée déposée auprès de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) par le Parco del Piano di Magadino et AGRIDEA a donné naissance à un groupe de travail composé de producteur-trice-s et de représentant-e-s agricoles de la région. L'initiative porte ses premiers fruits : la conférence sur les « légumes au rebut » a connu un fort succès. D'autres mesures sont prévues, notamment la création d'un réseau de communication facilitant la commercialisation dans la région.

Article « tio » (en italien)

Nouvelles des cantons

Vaud : Changins vivra !

Initialement menacé par un projet fédéral de recentrage des activités d'Agroscope, le site de Changins sera finalement préservé et même renforcé. C'est un communiqué cantonal du 16 janvier qui l'annonce. Il est notamment prévu que les effectifs du centre passent de 130 à 160 postes de travail. Le centre de recherche viticole du Caudoz à Pully sera également maintenu. Les intenses négociations menées par les autorités vaudoises ont largement contribué à cet heureux dénouement.

Infos

Liechtenstein : Prince du Bio et des circuits courts

C'est en 1991 que la première ferme biologique a vu le jour au Liechtenstein. Depuis, beaucoup de chemin a été accompli et désormais 35 % des exploitations de la Principauté respectent les directives biologiques suisses. Autre élément important : la production indigène couvre 45 % des besoins caloriques des habitant-e-s du pays. Ces chiffres font du Liechtenstein un champion du monde en la matière !

Infos (en allemand)

Schaffhouse mise sur son parc naturel pour accroître la valeur ajoutée des produits régionaux

En novembre dernier les électeurs ont approuvé une Loi cantonale sur les parcs naturels. Cette loi va conférer une assise financière stable à différents projets de valorisation des produits locaux en lien avec le parc naturel. L'offre touristique autour du parc va être étoffée. En outre le label « Parc naturel » sera apposé sur 107 produits et le patrimoine viticole de Schaffhouse se verra encore un peu plus renforcé et mis en avant.

Infos (en allemand)



L'humus, clé de la fertilité des sols

L'humus – la matière organique du sol – est la garantie d'un bon rendement des sols. Cependant, dans les grandes cultures, la teneur humique est souvent trop faible pour maintenir durablement la fertilité de la terre. Une nouvelle fiche pour aider les agriculteur-trice-s à mieux gérer l'humus a été rédigée.

Benjamin Seitz, bodenproben.ch ag

L'humus est une réserve de nutriments et d'eau et abrite une multitude d'organismes de tailles diverses. Ces particularités lui permettent d'optimiser les rendements de la production végétale. Le carbone constitue environ la moitié du poids de l'humus, soit entre 50 et 60 %, alors que l'azote en représente entre 5 et 6 %. L'humus contient en outre entre 1 et 1,5 % de phosphore et entre 0,5 et 1 % de soufre. Oxygène, hydrogène et des quantités minimales d'oligo-éléments forment le reste de la masse. Bien que l'effet fertilisant de l'humus soit connu depuis plus de cent ans, aucun-e pédologue n'est jusqu'à ce jour parvenu à en dresser un profil biochimique complet.

Comment se forme l'humus ?

Le carbone étant le composant principal de l'humus, il doit être présent en grande quantité dans les sols. C'est essentiellement par la photosynthèse des plantes vertes que le carbone arrive dans la terre. Il y parvient soit par voie directe, à travers les sécrétions des racines, les

résidus de plantes ou de culture ou les racines mortes, soit par voie indirecte, à travers le compost ou le fumier d'animaux affouragés par exemple. Lorsque les sols sont pauvres en nutriments, il leur manque d'importants composants nécessaires à la formation d'humus. La photosynthèse s'en voit en outre freinée, ce qui réduit l'apport en carbone. Toutefois, un excédent d'engrais peut aussi avoir des retombées défavorables sur la teneur en humus. Pour traiter le surplus de nutriments, le métabolisme du sol puise dans les sources d'énergie à disposition, soit généralement dans l'humus déjà présent dans le sol. On parle alors de *priming effect*. Pour que les composants décrits ci-avant deviennent de l'humus, la matière organique brute doit être transformée. C'est ici que les organismes du sol – des vers de terre aux bactéries – entrent en jeu. Un sol sain abrite un nombre d'organismes et de micro-organismes équivalant à 20–30 unités de gros bétail par hectare ; ceux-ci doivent tous être suffisamment approvisionnés en nutriments de qualité.

À quoi faut-il veiller lorsqu'on travaille les sols ?

Tout comme les animaux à l'étable, les organismes du sol ont besoin de bonnes conditions pour effectuer leur travail correctement. C'est pourquoi il est essentiel que les systèmes de culture favorisant la formation d'humus entretiennent la structure des sols et préviennent leur compactage. S'agissant de la

composition chimique, il faut veiller à un apport équilibré en calcium, en magnésium et en potassium. En outre, on tentera de réduire au maximum la charge par roue sur les véhicules et de réaliser les travaux sur des terres suffisamment sèches. La bonne vieille règle selon laquelle il faut travailler en surface et ameublir en profondeur a fait ses preuves dans la préparation des sols. Le travail superficiel des terres s'est beaucoup développé ces dernières années et connaît même un certain essor dans le domaine des grandes cultures biologiques. Lors de l'ameublissement en profondeur, le sol ne doit pas être trop humide afin d'éviter tout risque de lissage. À l'inverse, lorsque les conditions sont trop sèches, la terre est davantage exposée aux dommages physiques. Par ailleurs, l'équipement technique doit être adapté au type de sol. Semer un mélange de cultures dérobées à racines profondes en appliquant une technique d'ameublissement en parallèle semble être une solution prometteuse. En effet, les racines s'étendent dans la terre ameublie et la stabilisent.

Comment prélever des échantillons ?

Pour documenter la formation d'humus, il est nécessaire de faire analyser les échantillons de terre par un laboratoire. Mieux vaut renoncer à une estimation visuelle en raison de son manque de précision. Lors du prélèvement des échantillons, il faut veiller à respecter une procédure correcte et reproductible. Sur une parcelle, 20 à 25 prélèvements sont effectués avec l'aide d'un GPS, puis réunis en un échantillon composé. Pour ce qui est de la profondeur des prélèvements, les recommandations d'Agroscope s'appliquent, soit 0 à 10 cm pour les prairies naturelles, 0 à 20 cm pour les grandes cultures, les prairies artificielles et les légumes, et 0 à 25 cm pour les fruits, les baies pluriannuelles et les vignes. L'échantillonnage doit toujours avoir lieu à la même saison et être répété selon le rythme de rotation des cultures, soit environ tous les quatre à six ans.

Quelles sont les méthodes de mesure existantes ?

La méthode la plus simple et la plus ancienne pour déterminer la quantité d'humus, dite

de la perte au feu, se fonde sur le fait que le point de combustion de la matière organique est inférieur à celui de la matière minérale. Elle permet de déterminer la teneur en humus sur la base de la perte de poids engendrée par une calcination à 650 °C. Toutefois, cette méthode n'est pas assez précise pour les sols minéraux dont le taux d'humus ne dépasse pas 10 %. Actuellement, on recourt à la méthode du dichromate de potassium ou de l'oxydation humide selon Walkley et Black pour les analyses PER. Celle-ci consiste à oxyder, soit à brûler chimiquement, la matière organique présente dans l'échantillon au moyen du chromate. On quantifie la consommation de chromate et le chiffre obtenu permet de calculer la quantité de carbone contenue dans l'échantillon de terre. L'analyse élémentaire moderne selon la méthode de Dumas fournit des résultats plus précis pour les sols riches en humus. L'échantillon est brûlé dans un four et le CO₂ produit est mesuré directement. Cette méthode n'a pas encore été autorisée pour les analyses PER, mais devrait l'être d'ici 2022.

Plus d'informations sur l'humus :

Fiche sur la matière organique d'AGRIDEA
Calculateur du bilan humique d'Agroscope

Informations détaillées sur le dosage du carbone organique :

analysedesol.ch (en allemand)
produktmanagement@bodenproben.ch

Formation d'humus : conseils pratiques

Actuellement, les recommandations suivantes s'appliquent à l'agriculture :

1. Éviter autant que possible de laisser les sols sans couverture végétale : recourir au sous-semis et aux mélanges de cultures dérobées, éviter de mettre les terres en jachère en hiver
2. Équilibrer l'apport en nutriments : pallier les déficits en nutriments, éviter la surfertilisation
3. Éviter les pertes de nutriments lors du stockage des engrais organiques
4. Stimuler la décomposition biologique ; éviter la putréfaction
5. Travailler le sol en surface ; si nécessaire, ameublir en profondeur
6. Améliorer la structure du sol : allier technologie et biologie



La mesure du potentiel redox : de l'électricité dans le sol

Dans le sol, comme dans la vie, tout est question d'énergie. Dans le sol ce sont les électrons qui stockent cette énergie et la transmettent lors de réactions d'oxydo-réduction (redox). Mesurer ce phénomène reste complexe, mais la recherche développe une application smartphone destinée aux agriculteur-trice-s.

Sandie Masson, AGRIDEA

La croissance et la bonne santé d'une plante dépendent d'un savant équilibre entre oxydation et réduction. L'oxydation est la libération d'électrons. La réduction est le stockage d'électrons. Un sol réduit stocke l'énergie ; un sol oxydé en libère. Le sol doit stocker de l'énergie avant de pouvoir la distribuer à la plante. Mais d'où provient cette énergie ? Du soleil bien sûr ! L'énergie lumineuse réduit le CO₂ en sucres.

L'oxydo-réduction

Le système sol-microorganismes-plantes est un système électrique. Le sol et les microorganismes

mes sont la batterie (le réservoir d'électrons). L'humus représente la capacité totale de la batterie. La matière organique fraîche et l'activité biologique constituent la charge. Les feuilles sont des panneaux solaires qui rechargent le sol en électrons grâce à leurs exsudats racinaires (de leur vivant) et par la décomposition de leurs organes (après leur dégénérescence). Plus un sol est couvert durant l'année, plus il est « réduit » et plus il recharge son stock d'énergie. L'oxydation du sol permet en parallèle la libération de nutriments pour la plante et sa croissance.

Une croissance optimale nécessite un sol proche de la neutralité électrique (400 milivolts mV). Si un sol est trop oxydé dès le semis de la culture, les plantes vont alors consacrer une grosse partie de leur énergie à remettre à niveau le potentiel redox. Elles transportent les produits de la photosynthèse dans les racines et les exportent par les exsudats racinaires au lieu de les stocker dans leurs feuilles. Les feuilles poussent moins vite, les panneaux solaires fonctionnent moins bien. Si un sol est trop

Réduction (< 400 mV)		Oxydation (> 400 mV)
Facteurs favorables	Apport de matière organique, Couverture végétale Activité biologique Réduction ou absence de travail du sol Engorgement	Engrais minéraux et produits phytosanitaires Sol nu Oxygénation (travail du sol) Chaleur et sécheresse
Risques	Absence de minéralisation Engorgement	Fatigue de la plante pour rééquilibrer le milieu Solubilité des métaux Lessivage des éléments nutritifs

réduit, les éléments nécessaires à la croissance de la plante ne seront pas libérés à cause d'un manque d'oxygène et d'activité biologique.

Une technique de mesure encore complexe

Le potentiel redox (Eh) exprimé en mV est égal à la différence de potentiel par rapport à l'Électrode Normale à Hydrogène (ENH) qui donne le « zéro ». En pratique, la mesure est faite entre une électrode métallique et une électrode de référence via un voltmètre. La valeur est ensuite convertie par rapport à l'électrode normale à Hydrogène. Une forte variabilité spatiale et temporelle rend les mesures difficiles. La recherche avance, notamment au CIRAD (recherche agronomique pour le développement), pour développer une application smartphone destinée aux agriculteur-trice-s.

Deux projets pour l'agriculture

Terres Vivantes

Le but de ce projet est d'améliorer la structure des sols. Les agriculteur-trice-s testent des combinaisons de mesures bénéfiques puis observent les sols avec l'appui des conseiller-ère-s et des partenaires scientifiques. La Fondation rurale interjurassienne (FRI) met en œuvre le projet avec le soutien financier de l'OFAG et des cantons (JU et BE). Les observations réalisées sont : dénombrement des carabes et vers de terre, analyse de tests bêches et de profils de sol et simulation de risque de tassement avec Terranimo.

Infos

Progrès Sol

Ce projet a débuté en 2017 pour cinq ans et se compose d'un réseau de 42 agriculteur-trice-s vaudois-es. Progrès Sol vise à les rendre autonomes dans la gestion de la fertilité des sols par la priorisation d'actions et l'identification d'outils adéquats de diagnostic et de conseil. Les tests utilisés sont le profil de sol, le mini profil 3D et le test VESS.

Infos

Revenu modeste, impôts élevés

La fortune commerciale de l'agriculteur A, qui exerce une activité accessoire indépendante, comprend un terrain non construit situé en zone à bâtir. Celui-ci est grevé d'un droit au gain en faveur des héritiers. A vend le terrain pour 160 000 francs. Au vu de la plus-value réalisée, les héritiers peuvent donc prétendre à environ 87 000 francs.

L'administration fiscale a pris en compte un revenu de 143 620 francs pour l'activité indépendante (annexe), ce qui ne correspond pas au montant indiqué dans la déclaration d'impôts. Elle obtient ce montant en déduisant des 160 000 francs issus de la vente la valeur comptable de 430 francs et une provision pour les contributions AVS. A et son épouse ont contesté le montant et porté l'affaire jusque devant le Tribunal fédéral. Ils ont exigé que la taxation se fonde sur un revenu de 11 500 francs.

Le Tribunal fédéral a considéré qu'il s'agissait d'une simple parcelle à bâtir et qu'on ne pouvait donc pas la considérer comme un terrain agricole au sens de la législation fiscale. Quant à la plus-value conjoncturelle, il a indiqué qu'elle devait être soumise à l'impôt sur le revenu. Le tribunal a également déclaré que le droit au gain exercé par les héritiers, qui s'appuie sur le droit foncier rural, devait être qualifié d'extinction des dettes privées. Ces prétentions ne pouvaient par conséquent pas être considérées comme une charge justifiée par l'usage commercial. Le tribunal a conclu que celles-ci ne pouvaient être admises, à juste titre, ni comme des charges (fortune commerciale), ni comme une déduction (fortune privée).

Le recours a été rejeté (en allemand, arrêt 2C_11/2020 du 23.01.2020).

Andreas Wasserfallen, agronome et avocat, Berne

andreas.wasserfallen@lgplaw.ch



Voyage d'étude « Fonctionnement des institutions suisses et de l'UE »

La vocation de ce voyage organisé du 10 au 14 février était de présenter les institutions politiques à Berne puis à Bruxelles. Loïc Bardet, Directeur d'AGORA, figurait parmi les participant-e-s.

Pierre Moretti, AGRIDEA

Loïc Bardet, comment avez-vous vécu cette formation ?

L'ambiance et l'organisation étaient très bonnes et les sujets abordés conformes aux objectifs. Je regrette que les représentants professionnels n'aient pas été plus nombreux même si AGORA, AGRIDEA, Landi et l'USP étaient représentés.

Comment caractériser le lien entre la Politique Agricole Commune (PAC) de l'UE et la politique agricole suisse ?

Il existe une convergence d'objectifs et de moyens. L'environnement revêt toujours plus d'importance ; ceci se traduit par des mesures de maintien de la biodiversité et de diminution des intrants. Soulignons que la PAC a introduit le « verdissement » des aides (maintien des prairies permanentes, diversité des assolements et soutien aux surfaces d'intérêt écologique) en 2015 alors que de telles mesures existent en Suisse depuis plus de 20 ans.

Certains enjeux demeurent néanmoins contradictoires. Alors que la Suisse déploie des efforts substantiels pour maintenir son ratio d'auto-provisionnement aux alentours de

50 %, l'union européenne recherche plus de compétitivité à l'export : le financement des structures de transformation alimentaire et l'existence de zones à faibles coûts de main-d'œuvre renforcent les écarts de coûts de production entre l'UE et la Suisse.

Comment se traduisent concrètement les synergies ?

Entre défis climatiques, enjeux démographiques, maintien de la stabilité économique, les objectifs de chacun ne sont pas très éloignés. Les accords bilatéraux permettent un dialogue continu avec des répercussions positives concrètes pour l'agriculture : harmonisation en matière d'appellations d'origine, lutte commune contre les maladies des végétaux et des animaux et monitoring global des substances actives autorisées constituent autant d'exemples de réussite. Toutefois, la clause « guillotine » (dénoncer une partie des engagements remet en cause l'ensemble des accords) constitue un risque, car cette clause pourrait être activée en fonction des résultats de la future votation sur la libre circulation.

Quels éléments importants avez-vous retenus concernant la vulgarisation ?

Les décisions de l'Union impactent la politique agricole suisse. C'est pourquoi AGRIDEA doit rester en alerte sur ces sujets de façon à pouvoir en vulgariser le contenu.



AgriPark – mieux intégrer l’agriculture dans les parcs naturels régionaux

L’agriculture joue un rôle-clé dans les parcs naturels régionaux de Suisse et y exerce une forte influence. Dans le projet AgriPark nous élaborons des bases, stratégies et outils afin que l’agriculture tire profit des possibilités qui lui sont offertes.

Ruth Moser, AGRIDEA

Agriculteurs et agricultrices exploitent les surfaces des parcs naturels et leur confèrent ainsi une forte valeur naturelle et paysagère. Ces deux critères sont essentiels pour que la région soit reconnue comme un parc. Cette distinction peut aussi se révéler avantageuse pour l’agriculture, mais d’un autre côté, elle peut être perçue comme un obstacle au développement des exploitations. Alors, comment rallier les agriculteur-trice-s à la cause des parcs naturels ? Le projet AgriPark, divisé en deux étapes, vise justement à mieux intégrer l’agriculture.

Champs d’action possibles

Dans un premier temps, nous avons récolté des données scientifiques sur les trois parcs participants, à savoir celui de Schaffhouse, du Gantrisch et du Binntal. Pour ce faire, nous avons mené une étude préliminaire entre 2018 et 2019. Elle comprenait un sondage en ligne s’adressant à la population agricole, ainsi que des entretiens guidés avec la gestion des parcs, l’agriculture et la vulgarisation.

Les résultats montrent leur état d’esprit et leurs appréciations, ainsi que l’implication de l’agriculture. Lors de workshops, nous avons concrètement défini les champs d’action possibles, par exemple le contact direct, la commercialisation d’offres de l’agriculture, la promotion des canaux de vente régionaux, le renforcement de la communication interne et externe et la collaboration ciblée avec des personnes-clés et des pionnier-ière-s.

« Boîte à outils » : pistes et instruments

Afin de promouvoir l’intégration de l’agriculture dans les parcs naturels régionaux, nous développons des pistes concrètes et des outils. Ceux-ci seront réunis dans une « boîte à outils », disponible dès cet été.

Fiche d’information AgriPark

Partenaires du projet

AGRIDEA (gestion de projet, développement de la boîte à outils), groupe de recherche Tourisme et développement durable de la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW (étude préliminaire), parc naturel du Binntal, parc naturel régional du Gantrisch, parc naturel régional de Schaffhouse, Office fédéral de l’agriculture OFAG, Fondation Sur-la-Croix (financement)

Arrivées chez AGRIDEA :



Simon Binder
Production végétale,
Environnement
Depuis le 1.12.19 à Lindau



Deborah Stumpe
Communication, Médias
Depuis le 1.1.20 à Lausanne



Christine Rudmann
Exploitation, Famille, Diversification
Depuis le 1.12.19 à Lindau



Denise Neff
Personnel, Finances, Services
Depuis le 1.2.20 à Lindau



Markus Spuhler
Production végétale,
Environnement
Depuis le 1.12.19 à Lindau



Edouard Corrêa-Bovet
Production végétale,
Environnement
Depuis le 1.3.20 à Lausanne



Jessica Nesan
Personnel, Finances, Services
Depuis le 11.12.19 à Lindau



Léonore Jaccard
Communication, Médias
Depuis le 1.3.20 à Lausanne

Renforcer la résilience de l'agriculture suisse

L'agriculture a connu des changements importants au cours des dernières décennies et a constamment fait face à ces défis. Avec le changement climatique, l'évolution des situations de marché et les demandes croissantes de la société, elle est de plus en plus exposée à des risques majeurs. La gestion des exploitations doit tenir compte de ces défis. Mais comment les exploitations et les chaînes de valeur peuvent-elles devenir plus « résilientes » ?

AGRIDEA a réalisé une **fiche thématique** qui donne une vue d'ensemble fiable sur le concept de la résilience, et met en évidence trois différentes stratégies :

- Résister – Le système surmonte une crise sans changer.
- S'adapter – Le système trouve des ajustements à des conditions changeantes.
- Se transformer – Le système change en profondeur.

Avec des exemples réels portant sur l'agriculture suisse, la fiche montre comment les trois différentes stratégies peuvent être mises en œuvre. La production de Gruyère AOP, les systèmes agroforestiers et les ventes directes sont analysés plus en détail.

L'anticipation et la préparation sont importantes pour amortir les chocs. Cette prise de conscience cette réflexion stratégique aident les exploitations agricoles à mieux surmonter les crises. L'intervention des autorités publiques ainsi que des organisations agricoles et de branche à différents niveaux (communes, cantons, Confédération) est cruciale. Elle permettrait, avec les investissements nécessaires, de renforcer la capacité adaptative face à différents types de chocs.

Sophie Révion et Franziska Hoffet, AGRIDEA

Infos

AGRIDEA reste connectée !

AGRIDEA apporte sa contribution au ralentissement de la propagation du coronavirus (COVID-19). Nos collaborateurs travaillent principalement depuis leur domicile. Nous restons à votre disposition par le biais des médias numériques. Chez AGRIDEA, les vidéo-conférences et les webinaires font désormais partie intégrante du quotidien. Ces expériences ont abouti à **trois fiches d'information contenant des trucs et des astuces.**

Pour l'instant, nous vérifions la mise en œuvre des cours prévus et mettons constamment à jour notre shop. Nous informerons les participant-e-s dès que nous aurons concrétisé les offres. Nous nous réjouissons de notre prochaine rencontre (numérique) !

Gestion des organisations de vulgarisation agricole – Formation de cadres 2020–2021

En adoptant une vision stratégique, les responsables de la vulgarisation préparent leurs organisations pour l'avenir. Avec cette nouvelle formation, vous développerez vos capacités de dirigeant-e, vos compétences en matière de développement organisationnel et de gestion, et élargirez votre réseau. Les participant-e-s et les défis qu'ils ont à affronter au sein de leurs organisations sont au cœur de ce cours. Celui-ci est donné par deux responsables de formation expérimentés, spécialisés dans les domaines en question.

Dates :

Du 3 au 5 novembre 2020, Eibelstadt (D)
 Du 23 au 25 février 2021, Morschach (CH)
 Du 6 au 8 juillet 2021, Salzburg (A)
 Du 30 novembre au 2 décembre 2021, Würzburg (D)

**Inscription et autres infos
 (en allemand)**

Produits durables et régionaux pour la restauration collective

En Suisse, près d'un million de personnes prennent chaque jour leurs repas dans des EMS, des hôpitaux et des écoles. L'agriculture en particulier profite directement de la demande en produits durables et régionaux. La société bénéficie aussi de la situation : aliments plus frais, gaspillage alimentaire réduit et moins de pollution en raison de trajets d'acheminement plus courts. Mais les aliments servis dans les maisons de retraite, les hôpitaux et les écoles de la région zurichoise sont-ils véritablement durables et régionaux ? Un projet PHR a étudié pendant trois ans les habitudes d'achat, les besoins et les enjeux de la restauration collective dans cette région. Dans le cadre de ce projet, nous avons testé 9200 aliments dans dix entreprises pilotes au moyen de l'analyse de durabilité Beelong. Globalement, les cantines évaluées sont sur la bonne voie. Toutes affichent cependant un potentiel d'amélioration : elles pourraient par exemple réduire encore leur utilisation de produits prêts à l'emploi ou remplacer les jus de fruits exotiques par des jus de la région.

L'achat de produits durables et régionaux a fait l'objet de deux cours réunissant 45 chefs cuisinier-ère-s et de trois séminaires ayant accueilli 82 décideur-euse-s. Cette mesure de sensibilisation a porté ses fruits. En effet, un nombre croissant de communes et de services publics veillent aujourd'hui à la provenance des aliments utilisés. Le projet a analysé les thèmes pertinents, lancé des débats et réuni les différentes parties prenantes. Le dialogue entamé a clairement montré que les produits durables ont de bonnes chances de se développer. En parallèle, il faudra continuer à promouvoir la provenance régionale pendant encore un certain temps.

Alfred Bänniger, AGRIDEA

Infos

Glané de-ci de-là

Plateformes de placement durant la pandémie de coronavirus

En raison des restrictions actuelles aux frontières, les exploitations agricoles manquent de main-d'œuvre saisonnière. Les plateformes de placement élargissent leurs services afin de pallier au manque de personnel. En voici une sélection :

agrix – de Prométerre et d'autres partenaires utilisation actuellement gratuite

coople – dédiée au personnel flexible (restauration, etc.), propose à prix coûtant des offres de placement pour l'agriculture

agrarjobs – de la Bauernzeitung, ne facture pas les prestations pour l'aide à la récolte et l'emploi de main-d'œuvre temporaire

agriviva – de l'association Agriviva, place des jeunes (14 à 24 ans) pour des missions d'une durée d'une à huit semaines au bénéfice des exploitations familiales suisses

jobroom – du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Réseau solidaire – annonces gratuites sur le réseau solidaire pour l'agriculture

Erosion : nouvelles cartes de risque et outils de calcul

De nouvelles cartes du risque d'érosion ont été publiées, avec dorénavant des cartes distinctes pour les terres arables et pour les prairies permanentes. Elles peuvent être consultées sur le géoportail fédéral. En complément, Agroscope et l'Université de Berne ont développé deux nouveaux outils qui serviront de base de décision pour réduire les pertes de sol. Le calculateur du facteur CP permet d'estimer comment le mode d'exploitation dans une parcelle peut modifier le risque d'érosion. Un autre outil permet de relier le facteur CP à la carte des risques afin de calculer la probabilité d'érosion effective et de le représenter sous forme cartographique. Il s'agit d'une base de décision destinée aux conseiller-ère-s et aux agriculteur-trice-s leur permettant de prendre des mesures de manière à réduire les pertes de sol.

Cartes du risque d'érosion
Outils de calcul

Plantes invasives sur les alpages : réguler au lieu de lutter

En région de montagne, certaines **plantes à problème** envahissent les zones peu exploitées. Afin d'assurer une exploitation durable des pâturages dans les Alpes, il est crucial de bien évaluer la situation et d'opter pour les mesures appropriées. Une gestion habile des pâturages et des mesures ciblées de régulation mécanique peuvent réduire la charge de travail et la quantité d'herbicides utilisée.

Dans le cadre du projet **DigiPlanAlp**, AGRIDEA, le FiBL, Agroscope et le Büro Alpe ont réuni, actualisé et numérisé les données issues de la pratique et de la recherche sur le sujet, et les ont publiées sur le site www.patura-alpina.ch/fr. Certaines informations sont par exemple présentées sous forme de vidéos et peuvent ainsi être consultées sur un smartphone.

Impressum

Edition	AGRIDEA Jordils 1 CP 1080 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 Eschikon 28 CH-8315 Lindau T +41 (0)52 354 97 00 A Ramél 18 CH-6593 Cadenazzo T +41 (0)91 858 19 66 www.agridea.ch e-agil@agridea.ch
Rédaction	Andrea van der Elst (Responsable) Marc Gilgen Pierre Moretti Sara Widmer
Graphisme	Merel Gooijer
Photo	Page 8 – Naturpark Gantrisch

Paraît trois fois par année